

Animateur Sécurité

PERSONNES CONCERNEES

- ✓ Personnes en charge d'une fonction HSE
- ✓ Pour les personnes en situation de handicap nous contacter pour étudier la possibilité d'adaptation

OBJECTIFS :

- ✓ Acquérir les connaissances clés pour mener à bien sa mission de responsable santé-sécurité.
- ✓ Comprendre et intégrer les grands principes de la réglementation liés à la Santé sécurité au travail (SST).
- ✓ Identifier et mettre en œuvre les principes de management SST
- ✓ Intégrer, déployer les objectifs d'amélioration en matière de santé sécurité dans le management global de l'entreprise.
- ✓ Être source de propositions pour conduire une démarche de prévention visant à la réduction des risques, des facteurs de pénibilité et des maladies professionnelles.

PRE-REQUIS :

- ✓ Il est recommandé que les participants soient sensibilisés aux questions sur la santé- sécurité et aux pratiques en entreprise.

DUREE :

- ✓ 10 Jours

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés illustrés et présentation d'exemples réels à mettre en œuvre

DISPENSATEUR DE LA FORMATION

- ✓ Consultant IPRP

DISPOSITIF DE SUIVI

- ✓ Feuilles d'émergence par ½ journée
- ✓ Attestation de formation individuelle.

VALIDATION DES ACQUIS

- ✓ Délivrance d'une attestation de stage avec taux de réussite à la formation

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

- ✓ En Intra entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Animateur Sécurité

Module 1 : Le responsable Santé-sécurité au travail (SST)

- ✓ Les enjeux de la fonction, ses missions, son rôle dans l'organisation,
- ✓ Piloter l'application des principes de la prévention.
- ✓ Les référentiels santé-sécurité : les exigences, les grands enjeux, les principes et les différences.
- ✓ La politique santé-sécurité au travail :
- ✓ Aider la direction à définir les axes en matière de prévention, de protection et d'organisation, associer des objectifs d'amélioration pragmatiques.
 - ✓ L'identification et l'évaluation des risques :
 - ✓ Connaître, évaluer, hiérarchiser les différents types de risques SST, mettre à jour son document unique et le « faire vivre ».
 - ✓ La mise en place de la veille réglementaire en santé-sécurité au travail :
 - ✓ Connaître les sources d'informations pour la réaliser, piloter la veille réglementaire.
 - ✓ *Exercices pratiques sur l'évaluation des risques et par la rédaction d'un plan d'actions mais également lors d'une mise en situation. En inter session chaque stagiaire sera amené à fournir un travail d'analyse qui sera défini le premier jour en fonction de son activité*
- ✓ La responsabilité civile et pénale, les acteurs, le management de la prévention -
 - ✓ Appréhender la réglementation et les responsabilités SST :
 - ✓ Utiliser le Code du travail et connaître les textes fondamentaux SST, repérer la réglementation applicable à son activité, prendre en compte la jurisprudence,
 - ✓ Connaître les responsabilités civiles et pénales, la faute, les sanctions, recevoir et transmettre une délégation de pouvoir,
 - ✓ Déclarer les accidents du travail et les maladies professionnelles. Connaître les acteurs SST (obligations, rôles, fonctions) :
 - ✓ L'employeur, le CSE, les délégués du personnel,
 - ✓ Le médecin du travail, la CARSAT, l'inspecteur du travail.
- ✓ Manager la prévention et la maîtrise des risques :
 - ✓ Établir son programme de management SST à partir de l'analyse des risques,
 - ✓ Établir le programme de formation, sensibilisation et communication pour impliquer chacun,
 - ✓ Organiser un système documentaire compatible avec un système qualité-environnement, - maîtriser les opérations, les procédés, leurs modifications (maîtrise opérationnelle, partie1),
 - ✓ Veiller à l'application des consignes, valoriser les bonnes pratiques.
 - ✓ *Exercices pratiques, un jeu de rôle sur le plan de communication, la recherche de textes sur une base de données réglementaires vise l'appropriation des connaissances des stagiaires.*

Chaque participant est invité à identifier ses indicateurs de performance santé - sécurité et à préparer les éléments clés de la revue de direction pour présentation en session 2.

Module 2 : Les actions, le management de la santé - sécurité au travail

Animateur Sécurité

- ✓ Planifier les interférences et la Co activité (maitrise opérationnelle ; partie 2) :
- ✓ Plan de prévention, protocole de sécurité,
- ✓ Plan général de coordination plan particulier de sécurité et de protection de la santé.
- ✓ Réagir aux situations d'urgence : définir les situations d'urgence et les mesures à prendre.
- ✓ Suivre les contrôles réglementaires et mesurer les performances SST :
- ✓ Contrôles opérationnels et fonctionnels : évaluer et améliorer les performances,
- ✓ Mesures, matériels et métrologie.
- ✓ Définir et suivre les indicateurs SST pertinents de pilotage et de résultats :
- ✓ Choisir les indicateurs SST pour évaluer les performances SST de l'entreprise,
- ✓ Construire et piloter son tableau de bord.
- ✓ Améliorer ses performances santé-sécurité :
- ✓ L'analyse des incidents et des non-conformités,
- ✓ Actions correctives et actions préventives pour éviter l'accident ou son renouvellement.
- ✓ Préparer l'audit interne :
- ✓ Situer l'audit dans une démarche de prévention,
- ✓ Les spécificités de l'audit santé-sécurité pour analyser un poste de travail.
- ✓ Préparer la revue de direction :
- ✓ Recueillir, analyser les données clés,
- ✓ Aider la direction à prendre les bonnes décisions.
- ✓ Etablir son plan d'action personnel à partir du bilan réalisé lors de l'autodiagnostic SST et de ses objectifs professionnels.

MISE EN SITUATION PRATIQUE

- ✓ Rédaction d'un plan de prévention, analyse d'accident, méthode "arbre des causes".